

ZA4814

**Flash Eurobarometer 235
(The Rights of the Child)**

**Country Specific Questionnaire
Belgium (French)**

Flash 235 - Template
Flash Eurobarometer *The youth and their rights*

D1. Sexe

[NE PAS DEMANDER - NOTER COMME APPROPRIE]

- [1] Homme
- [2] Femme

D2. Quel âge avez-vous?

- [][] ans
- [00] [REFUS/PAS DE REPONSE]

D3. Etes-vous actuellement étudiant à temps complet ?

- Oui 1
- Non 2
- [NSP / SR] 9

D4. Quelle est la profession actuelle de la personne contribuant le plus au revenu du foyer ? Diriez-vous qu'il/elle est indépendant(e), employé(e), ouvrier ou diriez-vous qu'il/elle est sans activité professionnelle ? Cela veut-il dire qu'il/elle est...

[SI UNE REPONSE EST DONNEE A LA CATEGORIE PRINCIPALE, LIRE LES SOUS CATEGORIES RESPECTIVES - ??????????]

- profession libérale/ indépendant

→ i.e. : - agriculteur, sylviculteur, pêcheur 11
 - commerçant, artisan 12
 - profession libérale (avocat, médecin, comptable, architecte...)..... 13
 - Dirigeant d'entreprise 14
 - Autre..... 15

- Employé (e)

→ i.e. : - Cadre employé (médecin sous convention, avocat, comptable, architecte) 21
 - Direction générale, directeur ou direction supérieure 22
 - Cadre moyen 23
 - Fonctionnaire 24
 - employé(e) de bureau 25
 - Autre salarié (commercial, infirmière etc...) 26
 - Autre..... 27

- Ouvrier

→ i.e. : - superviseur/agent de maîtrise (chef d'équipe, etc...) 31
 - Ouvrier 32
 - Ouvrier non qualifié 33
 - Autre..... 34

- Sans activité professionnelle

→ i.e. : - Femme/ Homme au foyer 41
 - Etudiant (temps plein) 42
 - Retraité 43
 - Demandeur d'emploi 44
 - Autre..... 45

- [Refus] 99

D6. Diriez-vous que vous vivez...?

- zone métropolitaine 1
 - autre ville/centre urbain 2
 - zone rurale 3
 - [Refus]..... 9

INTRODUCTION: Dans ce questionnaire, le mot 'enfant' désigne une personne que a moins de 18 ans. (Définition des Nations Unies)

Q1. Savez-vous que comparé aux adultes, les enfants ont des droits spécifiques?

INTERVIEWER: Ces droits sont spécifiques aux enfants:

- Oui, je le savais 1
- Non, je ne le savais pas..... 2
- [NSP/NR] 9

Q2. Les enfants ont des droits spécifiques. Parmi eux figurent par exemple:

- le droit à la protection et aux soins nécessaires à leur bien-être
- le droit d'exprimer leurs opinions librement et que celles-ci soient prises en considération sur des sujets les concernant
- le droit à ce que leur intérêt soit considéré comme primordial dans toutes les initiatives qui les concernent, qu'elles soient prises par les autorités publiques ou par des institutions privées
- ou le droit à maintenir de manière régulière une relation personnelle et un contact direct avec leurs deux parents, à moins que cela soit contraire à leur intérêt

Pensez-vous que les droits spécifiques des enfants soient en Belgique..?

- Très bien protégés..... 1
- Assez bien protégés 2
- Protégés de manière incomplète 3
- Pas protégés..... 4
- [NSP/NR] 9

Q3. Vous est-il arrivé de chercher de l'aide dans une situation où vous pensiez que vos droits étaient violés ou connaissez-vous un enfant qui ait cherché de l'aide dans une situation du même type?

- Oui, cela m'est arrivé 1
- Oui, c'est arrivé à quelqu'un que je connais..... 2
- Cela m'est arrivé à moi et à des gens que je connais..... 3
- Non 4
- [NSP/NR] 9

Q4. Quels sont selon vous les problèmes que des enfants sont susceptibles de rencontrer quand ils ont besoin d'aide pour défendre leurs droits?

- A mentionné..... 1
 - N'a pas mentionné..... 2
 - AUTRE..... 9
-
- a) Ils ne savent pas quels sont leurs droits..... 1 2 9
 - b) Ils ne savent pas comment s'y prendre et qui contacter 1 2 9
 - c) Les autorités (administrations publiques comme, par exemple, la mairie, le médiateur) ne répondent pas..... 1 2 9
 - d) Les procédures sont trop compliquées 1 2 9
 - e) Les procédures sont trop longues 1 2 9
 - f) AUTRE 1 2 9

Q5. Dans quels domaines pensez-vous que le gouvernement ou l'administration publique doivent particulièrement prendre en compte l'intérêt des enfants lorsqu'ils adoptent une nouvelle législation ou prennent des décisions?
(3 choix parmi les domaines suivants)

- l'enseignement.....01
- la santé et les affaires sociales (par exemple, l'accès aux soins hospitaliers ou les transports publics)02
- la justice (par exemple, les questions relatives à la famille et le secteur de la justice pour les mineurs)03
- la sécurité (par exemple, être protégé contre la violence)04
- l'immigration (par exemple, les conditions du regroupement familial) 05
- les médias.....06
- le sport et les loisirs07
- l'environnement (par exemple, la protection environnementale des lieux fréquentés par les enfants)08
- [AUTRE].....09
- [NSP/NR]99

Q6.	Les affirmations suivantes sont-elles vraies ou fausses?	
	- Vrai.....	1
	- Faux.....	2
	- [NSP/NR]	9
a)	Si les parents sont divorcés et si l'un des parents part dans un autre état membre, une nouvelle décision sur la garde des enfants et le droit de visite doit être prise	1 2 9
b)	Les jeux vidéo (consoles ou en ligne) reçoivent dans tous les pays de l'Union Européenne un label et une classification spécifiant la tranche d'âge appropriée pour y jouer	1 2 9

Q7a. D'après vous, lequel des problèmes suivants devrait être abordé en premier en Belgique?

-	La violence contre les enfants	1
-	La discrimination et le racisme	2
-	La drogue.....	3
-	L'abus d'alcool et le tabagisme	4
-	Le travail des enfants.....	5
-	L'exploitation sexuelle des enfants.....	6
-	La pauvreté et l'exclusion sociale	7
-	[AUTRE].....	8
-	[NSP/NR]	9

Q7b. Et lequel devrait être abordé en second?

-	La violence contre les enfants	1
-	La discrimination et le racisme	2
-	La drogue.....	3
-	L'abus d'alcool et le tabagisme	4
-	Le travail des enfants.....	5
-	L'exploitation sexuelle des enfants.....	6
-	La pauvreté et l'exclusion sociale	7
-	[AUTRE].....	8
-	[NSP/NR]	9

Q8. Quelles actions devraient être menées en priorité au niveau européen afin de promouvoir et protéger les droits des enfants?

- A mentionné..... 1
- N'a pas mentionné..... 2

- a) Rendre opérationnel dans toute l'Union Européenne un système d'alerte pour les disparitions d'enfants 1 2
- b) Soutenir davantage les organisations travaillant dans le domaine de la protection des droits des enfants 1 2
- c) Donner davantage d'information aux enfants sur leurs droits et sur les sources d'information à ce sujet (par exemple par le biais de campagnes d'information ou la création d'un site web) 1 2
- d) Impliquer davantage les enfants dans la définition des politiques qui les concernent, par exemple en organisant un Forum sur ces sujets 1 2
- e) Promouvoir les droits des enfants dans les pays en dehors de l'Europe 1 2

Q9. Quel moyen d'information vous semble le plus simple à utiliser pour obtenir des informations sur vos droits?

- Internet..... 1
- La documentation disponible en bibliothèque (à l'école, dans les centre d'information, dans votre ville) 2
- Les programmes télévisés..... 3
- [AUTRE]..... 4
- [NSP/NR] 9